

**Séance du  
Conseil du  
10  
novembre  
2025**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues tenue à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, le lundi 10 novembre 2025 à 19 heures à laquelle sont présents, M. Éric Gervais-Després, maire, les conseillers, MM François Leclerc et Michel Rousseau et les conseillère, Madame, Edith Rousseau et M<sup>me</sup> Virginie Gagnon, Directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Absence motivée : Mme Ariane Tessier-Moreau et Christine Le Royer, conseillère.

**Siège vacant : Siège #4**

**1. Ouverture de la séance**

M. le maire, Éric Gervais-Després procède à l'ouverture de la séance à 19h01.

**2. Vérification des présences**

**Sont présents :** M. le maire, Éric Gervais-Després  
M<sup>me</sup> Édith Rousseau, siège #2  
M. François Leclerc, siège #5  
M. Michel Rousseau, siège #6

**Sont absentes :** M<sup>me</sup> Ariane Tessier-Moreau, siège #1  
M<sup>me</sup> Christine Le Royer, siège #3

**Siège vacant :** Siège #4

**2025-11-01**  
Adoption  
de  
l'ordre du  
jour

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Mot du maire ;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mois d'octobre 2025 ;
6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion ;
7. Rapport des comités ;
8. Dépôt de document – Déclarations des intérêts pécuniers ;
9. Dépôt de document - Déclaration de non-dépense ;
10. Répartition des dossiers municipaux ;
11. Nomination d'un maire suppléant ;
12. Représentants et substituts pour siéger sur les différents comités :
  - 12.1. Représentant de la Municipalité pour siéger au Conseil d'administration de la Corporation de la Sauvagine de l'Isle-aux-Grues ;

- 12.2. Représentant de la Municipalité pour siéger sur le comité de la Bibliothèque municipale *La Rose des Vents* ;
- 12.3. Représentant municipaux - Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches ;
- 12.4. Responsable de la politique familiale ;
- 12.5. Responsable de la politique des aînés ;
- 12.6. Responsable municipal pour siéger au comité tourisme de la MRC de Montmagny ;
- 12.7. Représentant municipal pour siéger à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny ;
- 12.8. Mandat - Comité consultatif régional (CCR) de la traverse l'Isle-aux-Grues-Montmagny ;
- 12.9. Comité des finances ;
- 13. Changement de nom – VIGIL Sécurité ;
- 14. Changement signataire – Desjardins ;
- 15. Dépôt TECQ – Programmation #4 ;
- 16. Renouvellement du forfait entourage du site Web ;
- 17. Renouvellement de contrat – Collecte des matières résiduelles ;
- 18. Renouvellement contrat d'assurance aviation ;
- 19. Adoption de la politique MADA et création du comité de suivi ;
- 20. Demande à la MRC pour faire l'évaluation des Isles ;
- 21. Maintien du bureau de poste à Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues ;
- 22. Recrutement – Comité Loisirs ;
- 23. Formation d'un comité Bibliothèque ;
- 24. Correspondances ;
  - 24.1. Renouvellement du prêt du conteneur Roll-Off à la Fromagerie de L'Isle ;
- 25. Suivi de dossier ;
  - 25.1. Demande de modification du CFS ;
  - 25.2. Expropriation ;
  - 25.3. Festival Triskel ;
- 26. Varia ;
  - 26.1. Fête des Bénévoles – 30 novembre ;
  - 26.2. Levée de fonds – La Fabrique
  - 26.3. Demande d'un abri pour colis à l'aéroport de l'Isle-aux-Grues ;
- 27. Période de questions générales écrites et verbales ;
- 28. Levée de la séance ordinaire.

Il est proposé par le conseiller Michel Rousseau, appuyé par le conseiller François Leclerc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le point varia restant ouvert

**Mot du  
Maire**

**4. Mot du Maire**

Le maire exprime sa fierté et son enthousiasme de travailler avec une communauté engagée afin de bâtir l'avenir de l'Isle. Il souhaite avancer à long terme autour de cinq objectifs : revitaliser l'Isle face au défi démographique, redonner de la vie à la communauté, améliorer les services et les infrastructures en travaillant ensemble, diversifier l'offre touristique, faciliter l'accès à la propriété, tout en préservant la qualité de vie et l'environnement qui font la richesse de notre milieu. Il rappelle qu'il demeure accessible et invite les citoyens à le contacter directement au [maire@isle-aux-grues.com](mailto:maire@isle-aux-grues.com). Il souligne toutefois l'importance de respecter sa vie privée et de ne pas utiliser le compte Facebook de sa conjointe. Lorsqu'il est à l'Auberge, il demeure aubergiste et souhaite préserver cet espace pour ses clients et son travail.

**2025-11-02**  
Adoption  
du procès-  
verbal de la  
séance du  
mois  
d'octobre

**5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mois d'octobre 2025**

Il est proposé par la conseillère Édith Rousseau, appuyé par le conseiller Michel Rousseau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2025 après avoir été lu par chacun des conseillers, soit accepté tel que rédigé. Le Conseil accepte une dispense de lecture.

**2025-11-03**  
Présentation  
et  
ratification  
des comptes

**6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion**

**CONSIDÉRANT QUE** la Directrice générale et greffière-trésorière a présenté et remis aux membres du conseil le rapport des dépenses autorisées durant le mois dernier;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau**

**APPUYÉ PAR Michel Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil approuve le rapport des dépenses au 5 novembre 2025 totalisant 139 896,01\$;

Rapport de  
comité

**7. Rapport des comités**

M. Gagnon mentionne que, puisqu'il s'agit de la première séance du conseil et que les dossiers seront distribués au cours de la rencontre, aucun rapport ne sera présenté pour cette séance. Elle précise

toutefois que, pour les séances à venir, un tour de table sera effectué afin de permettre à chaque membre du conseil de présenter son rapport ou un suivi de ses dossiers.

Dépôt de document – intérêts pécuniers

## 8. Dépôt de document – Déclarations des intérêts pécuniers

Tel que prévoit **l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM)**, la greffière-trésorière dépose la **déclaration des intérêts pécuniaires** de chacun des membres du conseil suivants :

Éric Gervais-Després, maire  
M<sup>me</sup> Ariane Tessier-Moreau, conseillère siège #1 ;  
M<sup>me</sup> Édith Rousseau conseillère siège #2 ;  
M<sup>me</sup> Christine Le Royer siège #3 ;  
M. François Leclerc conseiller siège #5 ;  
M. Michel Rousseau conseiller siège #6 ;

Conformément à l'article 360.2 de la LERM, la greffière-trésorière **transmettra au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation** le relevé qui identifie les membres du conseil ayant déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

Dépôt de document – Déclaration non-dépense

## 9. Dépôt de document - Déclaration de non-dépense

Tel que le prévoit **l'article 513.1.0.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM)**, la greffière-trésorière dépose devant le conseil les **déclarations de non-dépense** produites par les candidats et candidates n'ayant reçu aucun don d'argent ni effectué de dépense dans le cadre de l'élection municipale.

Ces documents seront transmis par le président d'élection conformément aux dispositions légales et demeurent disponibles pour consultation au bureau de la municipalité, tel que le prévoit la *LERM*.

Le conseil **prend acte du dépôt** de ces documents.

Répartition des dossiers

## 10. Répartition des dossiers municipaux

À la suite des élections municipales, monsieur le maire annonce la répartition des différents dossiers municipaux attribués aux membres du Conseil :

**Maire Éric Gervais Després**

- Agriculture
- Finance municipale
- Camping
- Développement économique durable
- Tourisme

### **Poste n° : 1 M<sup>me</sup> Ariane Tessier-Moreau**

- Représentant de la Municipalité au Comité de la bibliothèque *La Rose des Vents*.
- Représentant de la Municipalité au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBCNCA).
- Responsable de la Politique familiale
- Environnement
- Communication municipale
- Mobilisation citoyenne

### **Poste n° : 2 M<sup>me</sup> Édith Rousseau**

- Dossier touristique avec la collaboration de M. Éric Gervais-Després
- Culture et patrimoine
- Sports et loisirs (incluant les équipements).
- Édifices municipaux et mobilier urbain incluant

### **Poste n° : 3 M<sup>me</sup> Christine Le Royer**

- Responsable de la politique des aînés
- Transport collectif.
- Accueil pour les familles et nouveaux arrivants
- Infrastructures
- Accès aux logements

### **Poste N° : 5 M. François Leclerc**

- Responsable du dossier des transports (traversier, avion)
- Représentant pour siéger au Comité consultatif régional (CCR) de la Société des traversiers du Québec.
- Hygiène du milieu
- Représentant pour siéger à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny.
- Dossier de la sécurité incendie (CAUCA)
- Sécurité du milieu

### **Poste n° : 6 M. Michel Rousseau**

- Maire suppléant.
- Chemin de la Batture.
- Voirie municipale (estivale et hivernale).
- Finances municipales.
- Représentant pour siéger sur le Conseil d'administration de la Corporation de la Sauvagine de l'Isle-aux-Grues.
- Représentant substitut pour siéger au Comité consultatif régional (CCR) de la Société des traversiers du Québec.

**2025-11-04**  
Maire  
suppléant

## **11. Nomination d'un maire suppléant**

### **CONSIDÉRANT**

la fin du processus électoral, le Conseil municipal doit nommer un maire suppléant;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR François Leclerc**

**APPUYÉ PAR Édith Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** monsieur Michel Rousseau soit nommé à titre de maire suppléant et ce pour les six (6) prochains mois.

**QUE** monsieur Michel Rousseau, maire suppléant, soit désigné pour remplacer le maire aux réunions du Conseil des maires de la MRC de Montmagny, lui autorisant ainsi le droit de vote lors de ces rencontres.

**2025-11-05**  
Représentan  
ts  
Corporation  
de la  
Sauvagine

## **12. Représentants et substituts pour siéger sur les différents comités**

### **12.1. Représentant de la Municipalité pour siéger au Conseil d'administration de la Corporation de la Sauvagine de l'Isle-aux-Grues**

**CONSIDÉRANT QUE** M. le maire désigne monsieur Michel Rousseau, pour représenter la Municipalité au Conseil d'administration de la Corporation de la sauvagine de l'Isle-aux-Grues ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau**

**APPUYÉ PAR François Leclerc**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** M. Michel Rousseau soit nommé, à titre de représentant de la Municipalité, pour siéger au Conseil d'administration de la Corporation de la Sauvagine de l'Isle-aux-Grues.

**QUE** M. François Leclerc soit désigné à titre de substitut.

**2025-11-06**  
Représentant  
bibliothèque

**12.2.** Représentant de la Municipalité pour siéger sur le comité de la Bibliothèque municipale *La Rose des Vents*

**CONSIDÉRANT QUE** M. le maire désigne M<sup>me</sup> Ariane Tessier-Moreau à titre de représentante de la Municipalité pour siéger sur le Comité de la bibliothèque municipale *La Rose des Vents* ;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Édith Rousseau

**APPUYÉ PAR** Michel Rousseau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** M<sup>me</sup> Ariane Tessier-Moreau soit désigné pour siéger sur le Comité de la bibliothèque municipale *La Rose des Vents*.

**Mme Ariane Tessier-Moreau a été informé de la décision.**

**2025-11-07**  
Représentant  
municipaux  
CRSBPCN  
CA

**12.3. Représentant municipaux - Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit nommer un (une) représentant(e) ainsi qu'un (une) responsable de la bibliothèque ;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Michel Rousseau

**APPUYÉ PAR** Édith Rousseau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** M<sup>me</sup> Ariane Tessier-Moreau, conseillère, soit nommé représentant de la Municipalité auprès du Centre régionale de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

**QUE** mesdames Virginie Gagnon et Krista Burke soient désignées à titre de responsable de la bibliothèque municipale auprès du Centre régionale de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA).

**QUE** Mme Christine Le Royer soit désignée à titre de substitut de M<sup>me</sup> Ariane Tessier-Moreau.

**2025-11-08**  
Responsable famille

**Mesdames Ariane Tessier-Moreau et Christine Le Royer ont été informé de la décision.**

#### **12.4. Responsable de la politique familiale**

**CONSIDÉRANT QUE** les familles tiennent une place importante au sein de notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie des familles ;

**CONSIDÉRANT QU'** il est important de poursuivre les actions entreprises par la MRC de Montmagny et la Municipalité concernant le défi démographique de la région de même que son développement socio-économique global ;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Édith Rousseau

**APPUYÉ PAR** François Leclerc

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** M<sup>me</sup> Ariane Tessier-Moreau soit nommé responsable de la Politique familiale ainsi que de celle des aînés de la Municipalité.

**QUE** M. Éric Gervais-Després soit désigné à titre de substitut.

**Mme Ariane Tessier-Moreau a été informé de la décision.**

**2025-11-09**  
Responsable aînés

#### **12.5. Responsable de la politique des aînés**

**CONSIDÉRANT QUE** les aînés tiennent une place importante au sein de notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de notre municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie et favoriser le vieillissement actif des aînés ;

**CONSIDÉRANT QU'** il est important de poursuivre les actions entreprises par la MRC de Montmagny et la Municipalité concernant le défi démographique de la région de même

que son développement socio-économique global ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau**

**APPUYÉ PAR François Leclerc**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE M<sup>me</sup> Christine Le Royer soit nommé responsable de la Politique des aînés de la Municipalité.**

**QUE M. Michel Rousseau soit désigné à titre de substitut.**

**Mme Christine Le Royer a été informé de la décision**

**2025-11-10**  
Responsable  
Tourisme

**12.6. Représentant municipal pour siéger au comité tourisme de la MRC de Montmagny**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité « Tourisme » de la MRC de Montmagny traite les dossiers touristiques régionaux ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau**

**APPUYÉ PAR François Leclerc**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE M. Éric Gervais-Després soit nommée pour représenter la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues au Comité « Tourisme » de la MRC de Montmagny.**

**QUE M<sup>me</sup> Édith Rousseau soit désignée à titre de substitut.**

**2025-11-11**  
Représentant  
Régie  
l'Islet-  
Montmagny

**12.7. Représentant municipal pour siéger à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité se doit de nommer un représentant pour siéger à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau**

**APPUYÉ PAR Michel Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** M. François Leclerc, conseiller soit nommé représentant de la Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues pour siéger à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny.

**QUE** M. Michel Rousseau soit désigné à titre de substitut.

**2025-11-12**  
Représentant  
CCR

**12.8. Mandat - Comité consultatif régional (CCR) de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société des traversiers du Québec demande à la Municipalité de nommer des représentants pour siéger à titre de membres du Comité consultatif régional de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny ainsi qu'un substitut pour assurer la relève en cas d'absence ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau**

**APPUYÉ PAR Édith Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** M. Éric Gervais-Després, maire, et M. François Leclerc conseiller, soient délégués à titre de membres du Comité consultatif régional de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny.

**QUE** M. Michel Rousseau soit désigné à titre de membre substitut en cas d'absence de M. Éric Gervais-Després, maire.

**2025-11-13**  
Comité des finances

### **12.9.Comité des finances**

**CONSIDÉRANT QUE** le vérificateur externe recommande à la Municipalité de maintenir son rôle de surveillance ;

**CONSIDÉRANT QU'** en plus de vérifier annuellement le rôle de perception des taxes, les membres du Comité devront approuver les écritures de régularisation ainsi que les conciliations bancaires ;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** François Leclerc

**APPUYÉ PAR** Édith Rousseau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** M. Éric Gervais-Després, maire, ainsi que M. Michel Rousseau, conseiller, forment le Comité des finances qui aura pour mandat de vérifier et d'autoriser tous documents relatifs aux finances municipales.

**2025-11-14**  
Changemen  
t nom –  
Vigil

### **13. Changement de nom – Vigil sécurité**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues souhaite modifier la liste des personnes autorisées à intervenir en cas d'appel de la centrale de Vigil Sécurité ;

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité et l'efficacité des interventions nécessitent que des individus spécifiques soient désignés et soient en mesure de répondre rapidement aux appels de la centrale ;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Michel Rousseau

**APPUYÉ PAR** Édith Rousseau

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** les personnes suivantes soient désormais les seules autorisées à intervenir en cas d'appel de la centrale de Vigil Sécurité :

- o M<sup>me</sup> Virginie Gagnon - Directrice générale et greffière-trésorière
- o M. Éric Gervais-Després - Maire
- o M. François Leclerc – Conseiller

**QUE** les personnes précédemment autorisées à intervenir lors des appels de la centrale non inscrite dans la nouvelle liste soient retirées de cette liste et ne soient plus autorisées à intervenir.

**QUE** Mme Virginie Gagnon, Directrice générale et greffière-trésorière soit chargée de communiquer cette résolution à la centrale de Vigil Sécurité et de s'assurer de la mise à jour de leurs registres.

**2025-11-15**  
Changemen  
t de  
signataire

#### **14. Changement de signataire - Desjardins**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a eu des élections et que M. Frédéric Poulin n'est plus maire ;

**CONSIDÉRANT QUE** trois signataires au compte sont requises dont deux signatures sont obligatoires;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Michel Rousseau, conseiller, et Mme Virginie Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière sont déjà signataires;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Édith Rousseau

**APPUYÉ PAR** François Leclerc

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues autorise les changements des signataires aux comptes de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny comme suit :

- Retrait de M. Frédéric Poulin
- Ajout de M. Éric Gervais-Després, maire

**2025-11-16**  
Dépôt  
TECQ #4

#### **15. Dépôt TECQ – Programmation #4**

**ATTENDU QUE**

la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

**ATTENDU QUE**

la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée

dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR François Leclerc**

**APPUYÉ PAR Michel Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme.

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

**2025-11-17**  
Renouvellement site Internet

## **16. Renouvellement du forfait entourage du site Web**

CONSIDÉRANT QUE le forfait Entourage (incluant le site Web, l'hébergement, le domaine et l'infolettre) arrive à échéance le 1er janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE ce service est essentiel au bon fonctionnement et à la communication de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le coût annuel du forfait est de 1950 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau**

**APPUYÉ PAR Michel Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues renouvelle le forfait Entourage auprès de Numérique.ca pour une période de 12 mois, à compter du 1er janvier 2026.

**2025-11-18**

Contrat  
matières  
résiduelles

**17. Renouvellement de contrat – Collecte des matières résiduelles**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de collecte de matières résiduelles 2025 arrive à échéance le 31 décembre 2025 ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Marc-André Boulanger, représentant pour Ferme Denis Boulanger et Fils est disponible et disposée à continuer, pour l'année 2026, la collecte des matières résiduelles, conformément aux termes du contrat discuté préalablement ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Boulanger souhaite renouveler le contrat pour une période de deux (2) ans ;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau**

**APPUYÉ PAR Michel Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues octroie le contrat de collecte des matières résiduelles à la Ferme Denis Boulanger et Fils pour un montant total de **10 000 \$ par année, soit 20 000\$** pour les deux (2) années à venir, soit **2026 et 2027**, taxes applicables en sus ;

**QUE** le présent contrat est valide du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2027.

**QUE** M. Éric Gervais-Després, maire et M<sup>me</sup> Virginie Gagnon, directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents relatifs à ce contrat.

QUE l'embauche est conditionnelle à la réception des documents exigés par la Municipalité.

**2025-11-19**  
Renouvellement  
assurance  
aviation

**18. Renouvellement contrat d'assurance aviation**

**CONSIDÉRANT QUE** la couverture d'assurance reliée aux risques de circuler sur le terrain et la piste de l'aéroport de l'Isle-aux-Grues est à échéance ;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau**

**APPUYÉ PAR François Leclerc**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité renouvelle auprès d'Ellipse, assurances, le contrat d'une durée d'un an, couvrant les risques relatifs à la circulation, sur le terrain et la piste de l'aéroport de l'Isle-aux-Grues, pour une prime annuelle de 5153\$ taxes sur prime d'assurance en sus.

**2025-11-20**  
Politique  
MADA et  
comité

**19. Adoption de la politique MADA et création du comité de suivi**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues a réalisé la démarche MADA conformément aux engagements convenus dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité accorde une grande importance à la qualité de vie des personnes âgées;

**CONSIDÉRANT QUE** cette démarche a été motivée par le désir de favoriser le vieillissement actif, de renforcer l'inclusion sociale des aînés et de répondre aux besoins exprimés lors des consultations citoyennes;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action MADA;

**EN CONSÉQUENCE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau**

**APPUYÉ PAR Édith Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues adopte la politique à l'égard des personnes aînées ainsi que son plan d'action

**QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues procède à la création d'un comité de suivi, sous la présidence de l'élu responsable des questions aînées (RQA).

Ce comité sera composé des membres suivants :

- Christine Le Royer, conseillère responsable du dossier des aînés
- Pauline Roy, présidente de la FADOQ
- Gisèle Roy, résidente retraitée

**LEQUEL** comité aura le mandat :

- D'effectuer le suivi du plan d'action à la lumière des progrès réalisés et des changements en cours dans le milieu;
- De faire des recommandations au conseil municipal sur l'évolution des actions;
- De poursuivre la réflexion sur l'évolution et l'émergence d'enjeux dans la communauté;
- D'agir, au besoin, à titre d'agent de mobilisation pour favoriser la participation des actrices et des acteurs du milieu.

**2025-11-21**  
Évaluation  
des Isles

**20. Demande à la MRC pour faire l'évaluation des Isles**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs îles situées sur le territoire de la municipalité n'ont pas été visitées ni évaluées depuis plusieurs années, certaines depuis plus de 20 ans ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon le tableau de suivi des visites, plusieurs îles ont uniquement fait l'objet de survols aériens ou n'ont aucune photo ni trace de visite terrain ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation prévue en 2024 a été annulée en raison des coûts trop élevés ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Sûreté du Québec a exceptionnellement offert à l'évaluatrice la possibilité de faire l'évaluation de deux îles en 2024 ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**II EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau**

**APPUYÉ PAR Édith Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité adresse une demande officielle à la MRC afin qu'une évaluation complète des îles de son territoire soit effectuée dans les plus brefs délais ;

**QUE** la MRC soit invitée à considérer l'utilisation de technologies avancées, telles que les drones afin de faire de la photogrammétrie, pour effectuer ces évaluations de manière efficace et économique, tout en assurant une documentation visuelle adéquate des bâtiments et des terrains ;

**QUE** la municipalité demande également à la MRC d'évaluer les possibilités de financement ou de collaboration avec des partenaires tels que la Sûreté du Québec pour réduire les coûts liés à ces visites.

2025-11-22  
Bureau de  
poste

## 21. Maintien du bureau de poste à Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement fédéral a annoncé son intention de revoir le réseau de Postes Canada, ce qui pourrait mener à la fermeture de certains bureaux de poste dans plusieurs communautés rurales;

**CONSIDÉRANT QUE** le bureau de poste de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues constitue un service essentiel pour la population, les entreprises locales et les visiteurs, notamment en raison de la situation géographique particulière de notre territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la fermeture du bureau de poste aurait des impacts négatifs sur l'accessibilité aux services postaux, sur la vitalité économique et sur la qualité de vie des citoyennes et citoyens;

**CONSIDÉRANT QUE** la présence d'un bureau de poste contribue au maintien des services de proximité et à la cohésion sociale dans les petites communautés;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR François Leclerc**

**APPUYÉ PAR Édith Rousseau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité s'oppose à toute fermeture ou réduction de services du bureau de poste local;

**QUE** la Municipalité demande au gouvernement fédéral et à Postes Canada de maintenir le bureau de poste de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues ouvert et pleinement opérationnel;

**QUE** copie de la présente résolution soit transmise à :

- La ministre responsable de Postes Canada;
- Le député fédéral de la circonscription de Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Kataskomiq—Témiscouata, M. Bernard généreux.

**2025-11-23**

Comité  
loisirs

**22. Recrutement – Comité des loisirs**

**Considérant**

la volonté de dynamiser les activités communautaires et de renforcer l’implication citoyenne au sein du comité des loisirs;

**Considérant**

les résultats des récentes élections municipales ayant mené à la nomination d’une nouvelle conseillère responsable du comité des loisirs;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR François Leclerc**

**APPUYÉ PAR Michel Rousseau**

**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** procéder à une campagne de recrutement afin d’inviter les citoyennes et citoyens intéressés à joindre le comité des loisirs;

**D’annoncer officiellement la nomination de Mme Édith Rousseau à titre de conseillère responsable du comité des loisirs;**

**2025-11-24**

Comité  
bibliothèqu  
e

**23. Formation d’un comité Bibliothèque**

**Considérant**

l’importance de la bibliothèque de la Rose des Vents dans la vie culturelle et éducative de la communauté;

**Considérant**

le besoin de structurer et de soutenir les activités de la bibliothèque par un comité dédié;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR Édith Rousseau**

**APPUYÉ PAR François Leclerc**

**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**DE** créer officiellement un comité de la bibliothèque de la Rose des Vents, composé de citoyennes et citoyens bénévoles, ainsi que de représentants municipaux;

**QUE** ce comité ait pour mandat de soutenir la gestion, la promotion et le développement des services offerts par la bibliothèque;

**QUE** la Municipalité lance un appel à la participation auprès de la population afin de former ce comité;

**QUE** les membres du comité soient nommés par résolution du conseil municipal, à la suite de la réception des candidatures;

**QUE** ce comité travaille en collaboration avec la conseillère municipale responsable du dossier de la bibliothèque et des responsables de la bibliothèque.

Correspondances

**2025-11-25**  
Roll Off

## **24. Correspondances**

### **24.1. Renouvellement du prêt du conteneur Roll-Off à la Fromagerie de L'Isle**

#### **Considérant**

la demande de la Fromagerie de L'Isle visant à renouveler l'expérience de mise à disposition d'un conteneur Roll-Off pour la période hivernale, comme l'année précédente;

**CONSIDÉRANT QUE** cette mesure facilite le travail du personnel de la Fromagerie pour le tri et le rangement du recyclage, tout en réduisant la charge de travail pour l'équipe municipale responsable de la collecte;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues s'engage à promouvoir des pratiques de gestion des déchets responsables et efficaces;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR Michel Rousseau**

**APPUYÉ PAR François Leclerc**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**D'autoriser le prêt d'un conteneur Roll-Off à la Fromagerie de L'Isle pour la période hivernale 2025-2026, selon les mêmes modalités que l'année précédente;**

**DE** stipuler que la Fromagerie doit s'engager à ne pas dépasser le volume équivalent à un conteneur Roll-Off. En cas de mauvaise gestion ou de dépassement, les frais supplémentaires seront facturés à la Fromagerie;

Suivi de dossier

**QU'**une inspection mensuelle du conteneur soit effectuée par la Municipalité afin d'assurer le respect des conditions convenues et que des amendes soient appliquées en cas de non-conformité, conformément au règlement en vigueur.

**D'**autoriser la directrice générale à finaliser les termes de l'entente et à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

## **25. Suivi de dossier**

### **25.1. Demande de modification du CFS**

M. le Maire explique que le ministère du transport nous confirme que le dossier suit son cours et qu'un lien est actuellement maintenu avec Transports Canada pour assurer la continuité des démarches. Une mise à jour sera présentée au conseil lorsque de nouveaux développements seront disponibles.

### **25.2. Expropriation**

M. le Maire informe les membres du conseil que les audiences concernant la détermination de la portion de l'assiette d'expropriation se sont tenues les 15 et 16 octobre derniers. Le tribunal a pris la cause en délibéré. Une décision est attendue d'ici les 90 prochains jours. Un suivi sera présenté au conseil dès réception du jugement.

### **25.3. Festival Triskel**

La Municipalité remercie chaleureusement les citoyens pour leur forte participation au sondage sur le festival Triskel, auquel 82 personnes ont répondu. Les résultats, soit 61 % en faveur, 34 % contre et 5 % sans opinion, ont été transmis aux organisateurs afin de guider la suite de leur analyse et de leur prise de décision.

Varia

## **26. Varia**

### **26.1. Fêtes de Bénévoles – 30 novembre 2025**

La Municipalité vous invite à venir en grand nombre dimanche le 30 novembre au Centre de la Volière pour une formule 4 à 7 afin de souligner l'implication des bénévoles dans notre communauté.

### **26.2. La Fabrique - Levée de fonds**

La Fabrique de l'Isle-aux-Grues tiendra une activité de financement le 22 novembre 2025 au gymnase de la Volière. Les profits serviront à soutenir la conservation du patrimoine religieux; la population est invitée à y participer et à contribuer d'articles ou de desserts pour la vente.

2025-11-26  
Abri  
aéroport

### **26.3. Demande d'un abri pour colis à l'aéroport de l'Isle-aux-Grues**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports du Québec (MTQ) a récemment mis en place une nouvelle procédure interdisant aux employés responsables du transport de manipuler les colis livrés sur le territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette nouvelle procédure entraîne une situation où les colis demeurent à l'extérieur en fin de journée lorsque les résidents ne sont pas en mesure de les récupérer immédiatement ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'exposition des colis aux intempéries peut engendrer des bris, des pertes ou des dommages, causant préjudice aux citoyens ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite assurer la sécurité, l'intégrité et la dignité du service rendu à la population ;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Édith Rousseau

**APPUYÉ PAR** François Leclerc

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues demande officiellement au ministère des Transports du Québec (MTQ) l'installation d'un abri sécurisé et adapté à l'endroit prévu pour le dépôt des colis, afin de protéger ceux-ci contre les intempéries et d'assurer un service adéquat aux résidents ;

**QUE** la Municipalité soit disposée à collaborer avec le MTQ quant à l'identification de l'emplacement optimal et à toute mesure facilitant la mise en place de cet aménagement ;

**QUE** copie de la présente résolution soit transmise au MTQ, ainsi qu'au député de la circonscription M. Mathieu Rivest, pour information et soutien à la démarche.

Période de questions

## 27. Période de questions générales écrites et verbales

La période de questions débute à 19h45 avec les questions dans la salle. La période de question prend fin à 20h13. M. Gervais-Després invite les citoyens à la maison qui ont des questions à écrire à M<sup>me</sup> Virginie Gagnon, directrice générale au [municipalite@isle-aux-grues.com](mailto:municipalite@isle-aux-grues.com).

2025-11-27  
Levée de la séance

## 28. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par le conseiller, Michel Rousseau appuyé par la conseillère François Leclerc, que la séance soit levée à 20 heures 15.

Virginie Gagnon  
Directrice générale et greffière-trésorière

Éric Gervais-Després  
Maire









